



*Date de dépôt : 8 septembre 2026*

## **Pétition**

**pour la défense de l'enseignement des disciplines artistiques, sportives et d'expression orale**

*Arts visuels, musique, théâtre, éducation physique : ces disciplines participent pleinement à la formation des citoyennes et citoyens de demain.*

*Genève, le 12 juin 2026.*

*Aujourd'hui, les mesures d'économie proposées par le groupe de pilotage de l'Etat de Genève attaquent frontalement ces enseignements en augmentant de deux périodes la charge des enseignant-es de ces disciplines. Elles sont pensées dans une logique d'économie budgétaire à court terme, dégradant durablement les conditions d'apprentissage de nos élèves.*

*Ces mesures réduisent les moyens accordés à des enseignement essentiels au développement des élèves et à la qualité de leur formation.*

*Une grande partie du travail enseignant demeure invisible : préparation des cours, corrections et évaluations, gestion des ateliers et du matériel, organisation d'expositions, de spectacles et de projets, accompagnement des élèves, formation continue et développement des pratiques professionnelles.*

*Le gouvernement connaît cette réalité. Il choisit pourtant de ne pas en tenir compte.*

**Défendons** les enseignements qui développent la créativité, l'esprit critique et la capacité à imaginer le monde de demain.

**Défendons** les disciplines qui permettent aux élèves de penser avec leur tête, leur corps, leur sensibilité, qui favorisent leur santé physique et mentale, leur bien-être, le développement de compétences sociales essentielles et la lutte contre la sédentarité.

**Défendons** les espaces où le geste, la matière, les idées et l'expression se rencontrent pour construire des savoirs, de l'autonomie et de la confiance en soi.

**Défendons** une école qui reconnaît l'importance de ces compétences dans tous les domaines professionnels.

**Défendons** le rayonnement culturel de Genève, qui se construit aussi dans ses écoles. La vitalité du canton, son dynamisme sportif et son ouverture sur le monde, prennent racine dans une formation artistique, sportive et d'expression orale ambitieuse et accessible à toutes et tous.

*X Nous refusons que l'évaluation et la certification de nos disciplines soient niées, en les réduisant à une variable d'ajustement budgétaire.*

*X Nous refusons que l'invisibilité d'une partie du travail enseignant serve de prétexte à sa dévalorisation.*

*X Nous refusons qu'une logique purement comptable affaiblisse des enseignements essentiels à la formation des élèves, à leur santé et leur bien-être, à la vie culturelle genevoise et aux métiers qui en découlent.*

**Nous demandons de renoncer immédiatement à la mesure 35\* et l'ouverture d'un véritable dialogue sur la reconnaissance des disciplines artistiques, sportives et d'expression orale à l'école genevoise.**

***Dans une époque où les paramètres changent constamment, permettre la mobilité de l'esprit est une force indispensable.***

*N.B. 1148 signatures*  
Association pour la promotion  
de l'enseignement des arts  
visuels (APEAV)  
M. Charles-Elie Payré  
1201 Genève

---

\* Mesures d'économies 2027-2029, Rapport du groupe de pilotage à l'attention du Conseil d'Etat, 7 mai 2026.